



# ACTUNCLLAJ

Numéro 6 /// Rentrée 2017

## Vie associative

### Conseil d'Administration de rentrée

Les administrateurs ont échangé sur les projets en cours, ainsi que le budget prévisionnel de l'UNCLLAJ.

**Avec la Fondation Abbé Pierre** : nous allons travailler sur le public des jeunes précaires et à ce titre, nous souhaiterions mieux identifier les projets et actions que les CLLAJ portent sur leurs territoires à destination de ce public.

**Réflexions sur les questions numériques** : l'UNCLLAJ travaille actuellement sur le montage d'une expérimentation en lien avec plusieurs partenaires sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Plus d'info dans le prochain ACTUNCLLAJ !

**Semaine du Logement des Jeunes 2018** : un comité de pilotage pour organiser la 9<sup>ème</sup> édition se déroulera en octobre, au menu : de nouveaux partenaires pour discuter de l'action fil rouge 2018.

**Agrément service civique** : suite à plusieurs sollicitations de CLLAJ, l'UNCLLAJ va demander un agrément service civique pour l'ensemble du réseau. N'hésitez pas à nous faire remonter vos besoins, en particulier en termes de missions que vous souhaiteriez proposer à des jeunes en service civique au sein de vos structures. En effet, nous en aurons besoin pour finaliser notre demande. [E.filizetti@uncllaj.org](mailto:E.filizetti@uncllaj.org)  
Pour rappel, pour un jeune embauché en service civique (moins de 25 ans) une indemnité versée par l'Etat (via l'ASP) au jeune. La structure d'accueil doit elle-même verser 108€/mois au jeune (minimum – non imposable) et reçoit 100€ de l'Etat chaque mois.

### Grille Action Logement et CNIL

Les négociations avec Action Logement ont continué cet été, et en septembre, dans l'objectif d'aboutir le plus rapidement possible au paiement des subventions prévues aux CLLAJ. Les grilles de reporting que transmises chaque trimestre sont donc transférées à Action Logement. Nous travaillons d'une part à ce que LD CLLAJ permette une transmission automatique de ces données, et d'autre part à la sécurisation de cette transmission, via des procédures de codage des données transmises. Sitôt que ces procédures auront été parachevées, nous vous fourniront toutes les informations nécessaires, et nous réviserons notre déclaration à la CNIL afin que leur autorisation couvre au plus près la réalité des données transmises et les mesures visant à leur protection.

Conscients des efforts qui vous sont demandés par les CLLAJ sur cette grille, nous constatons néanmoins que ce travail est salué par Action Logement, et lui est précieux dans la justification des subventions qu'il accorde. Nous saluons pour notre part toutes les réflexions, questionnements et propositions remontés à propos de cette grille, car c'est un vecteur fort d'harmonisation des pratiques et d'accroissement de la visibilité des services proposés par les CLLAJ sur leurs territoires, et vos réactions sont autant le fruit que le socle de ce progrès dans une réflexion collective sur ce que sont les CLLAJ et ce qu'ils proposent.

## Fin du service civique de Maxence

L'UNCLLAJ salue le travail mené par Maxence tout au long de sa mission, la créativité développée et l'attention portée aux projets. L'UNCLLAJ souhaite une bonne continuation dans son parcours !

Un nouveau recrutement sera prochainement lancé afin d'assurer la construction de la SDJ 2018.

## L'UNCLLAJ cosignataire d'un appel « APL : pas d'économies sur le dos des locataires ! »

Suites aux annonces du gouvernement concernant la réduction des aides au logement, un certain nombre d'association, et de syndicats se mobilisent au sein du collectif « vive l'APL » créé pour l'occasion.

Appel commun

Mobilisations  
samedi 14.10.2017  
dans toute la France



Paris, le 19 août 2017

### APL : pas d'économies sur le dos des locataires !

Le gouvernement a annoncé son intention de retirer 5 euros par mois sur les allocations logements (APL-AL) par ménage à partir du 1<sup>er</sup> octobre, soit 400 millions d'euros par an. Cette mesure est injuste car elle touche uniquement les plus modestes d'entre nous, celles et ceux qui ont des difficultés à boucler leurs fins de mois. Malgré le tollé général, le gouvernement persiste à vouloir réaliser en 2018 des économies, encore plus drastiques sur le budget des APL dans le parc social, à hauteur de 2 milliards d'euros. Prenant ainsi le risque de mettre en grandes difficultés des centaines de milliers de locataires, pauvres ou modestes, qui n'auront jamais les capacités de se reloger par eux-mêmes.

En effet, depuis vingt ans, les loyers et les charges ont progressé bien plus rapidement que les allocations et ressources des ménages à bas revenus. La moindre baisse des APL peut donc entraîner une hausse des impayés de loyers et des expulsions locatives.

Nous, associations de mal-logé-e-s, de locataires, d'étudiant-e-s, de résident-e-s, de jeunes, de consommateurs, de personnes âgées, d'aide aux personnes défavorisées, de citoyen-ne-s, syndicats, organisations de bailleurs sociaux avons donc décidé de nous unir contre ces décisions injustes, mais aussi inefficaces au niveau budgétaire à moyen terme, car une personne expulsée ou à la rue devra être prise en charge à un coût parfois bien plus élevé, au plan de l'hébergement d'urgence, de la santé...

Nous demandons solennellement et d'une seule voix au gouvernement de :

- revenir sur sa décision de ponctionner 5 euros des allocations logement et sur ses projets de coupes budgétaires en 2018 sur les bailleurs sociaux,
- appliquer l'encadrement des loyers en vue d'alléger la charge des locataires, comme le prévoit la loi dans les zones tendues,
- préserver l'équilibre économique à long terme des bailleurs sociaux afin qu'ils poursuivent leur mission sociale, entretiennent correctement leur patrimoine, accroissent leur production de logements sociaux et très sociaux, en particulier dans les communes qui en manquent, afin de reloger des ménages précaires dans de bonnes conditions et de continuer à répondre à l'ensemble des besoins sociaux.

Nous invitons largement à des initiatives communes dans les prochaines semaines et à des **mobilisations dans toute la France samedi 14 octobre 2017.**

#### Collectif Vive l'APL (contact@vivelapl.org)

AC, ACCL, ACSC, Advocacy France, AFDC, AFVS, AITEC, ATTAC, Bagagérue, CAL, CFDT, CGL, CGT, CLCV, CNAFAL, CNL, Collectif Logement Paris 14, Collectif SDF Alsace, Collectif SDF de Lille, Compagnons Bâisseurs, Coop'HLM, COPAF, CSF, DAL, Emmaüs France, Emmaüs Solidarité, FAGE, FAPIL, Fédération des Acteurs de la Solidarité, Fédération nationale des Associations régionales HLM, Fédération Offices Publics de l'Habitat, Femmes Egalité, FEP, FNASAT Gens du Voyage, Fondation Abbé Pierre, Fondation Armée du Salut, FSU, Habitat et Humanisme, HALEM, Indecosa-CGT, Ligue des Droits de l'Homme, MNCP, Pas Sans nous, Petits Frères des Pauvres, Planning Familial, RESEL Ile-de-France, Le Refuge, Secours Catholique - Caritas France, SNL, SNUP Habitat FSU, SoliHa, Sud Santé Sociaux, Syndicat de la Magistrature, UNAFU, UNCLLAJ, UNEF, UNHAJ, Union syndicale Solidaires, UNIOPSS, USH, USP...

## L'UNCLLAJ au Congrès de l'USH à Strasbourg

L'UNCLLAJ a passé 3 jours au Congrès de l'USH à Strasbourg, un temps riche de rencontres, d'échanges pour présenter le réseau et valoriser les partenariats possibles entre CLLAJ et bailleurs sur les territoires.

L'UNCLLAJ a tenu un stand dans le Pôle Associatif du Hall 8 aux côtés des Acteurs du Logement d'Insertion (FAPIL, SOLIHA, UNAFO), et d'autres acteurs de l'emploi et de l'insertion.



L'équipe UNCLLAJ et Elaine, du CLLAJ de Metz sur le stand UNCLLAJ



Mathieu du CLLAJ Lyon et un technicien de la SACVL en présentation

Plusieurs CLLAJ nous ont rejoints dans cet espace pour présenter leurs projets :

- Le CLLAJ Boutique Logement de Metz avec ses ateliers pour les jeunes, dans des logements mis à disposition par les bailleurs du territoire.
- Le CLLAJ Lyon avec son projet Mobiclé, système de chambre chez l'habitant dans le parc social, permettant de lutter contre la sous-occupation du parc en développant des solutions logement pour les jeunes.

Le CLLAJ de Strasbourg CAP LOJI (AMITEL) présentait également le Loji'truck et ses permanences mobiles sur le Congrès.



Le Loji'Truck de Cap Loji



Les lauréats du Défi Déco remis par la Présidente de l'UNCLLAJ à Marie du SLJ de Lillebonne et M. CARRE, DG d'OPH représentant le CLLAJ 17

Par ailleurs, l'UNCLLAJ a aussi organisé, en lien avec l'USH, une remise des prix du concours Défi Déco sur le pavillon de l'innovation sociale. Les jeunes lauréats étant indisponibles pour venir recevoir leurs prix, ce sont leurs parrains : le CLLAJ de Lillebonne et le CLLAJ La Rochelle-Oléron-Haute Saintonge – Rochefort qui ont reçus les prix et dit quelques mots à leur place.

Voir l'intervention de l'UNCLLAJ en vidéo sur <https://vimeo.com/235773255>



## L'UNCLLAJ en visite sur les territoires

### Adhésion : L'UNCLLAJ a visité la Mission Locale Jeunes Bresse-Dombes-Côtière

La Mission Locale a repris l'activité CLLAJ, anciennement portée par l'association l'APPART, depuis 2014, et propose des permanences à Bourg-en-Bresse, Trévoux et Miribel. Elle s'était rapprochée de l'URCLLAJ Auvergne-Rhône-Alpes et a aujourd'hui souhaité adhérer à l'UNCLLAJ.

L'UNCLLAJ souhaite la bienvenue à son nouvel adhérent !

## Actus outils

### Catalogue FORMA-CLLAJ - Prochaines dates sur 2017 // 2018 en préparation !

#### Accueil et accompagnement logement des jeunes : Faire face aux situations difficiles

27 et 28 novembre à Jonzac

#### Appréhender la problématique Logement Jeune : des clés de lecture juridiques et méthodologiques

11 et 12 décembre à Metz

> *Préinscriptions avant le 11 novembre*

19 et 20 décembre à Lyon

> *Préinscriptions avant le 19 novembre*

#### Promouvoir une activité logement jeune et développer des partenariats

Jeudi 14 décembre 2017 à Paris

> *Préinscriptions avant le 14 novembre*

#### Journées Professionnelles :

##### La gestion locative au sein des CLLAJ : développer une offre de logement CLLAJ

> Le 21 novembre 2017 à Lyon

##### La gestion locative au sein des CLLAJ : La relation au jeune en tant que locataire

> Le 22 novembre 2017 à Lyon

##### Accueil – Information – Orientation – Accompagnement : outils et pratiques des CLLAJ

> Le 5 décembre 2017

## Permis de Louer

Pour rappel, la nouvelle version du Permis de Louer est accessible depuis ce printemps sur <http://permisdelouer.uncllaj.org/>

N'hésitez pas à revenir vers nous pour obtenir vos identifiants ! [com@uncllaj.org](mailto:com@uncllaj.org)

Nous pouvons également vous transmettre une version power point du Permis de Louer pour vos présentations « hors ligne ».

Du nouveau dans votre intranet : <http://www.uncllaj.org/espace-adherents/>

> Onglet mutualisation / projets innovants : Projet Mobiclé, Logement d'abord...

> Onglet mutualisation / conventions CLLAJ – partenaires : une typologie des partenariats bailleurs-CLLAJ

> Onglet Semaine du Logement / Inventaire des actions : Fiche méthodo Organiser un Forum Logement

N'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez égaré votre code d'accès...

## L'UNCLLAJ et ses partenaires

### L'UNCLLAJ a participé à la consultation lancée par le gouvernement



L'UNCLLAJ a ainsi mis en avant dans le cadre de cette consultation certaines des propositions qu'elle a porté lors des campagnes présidentielle et législative via son Manifeste :

- Développer le Bail Accompagné, favorisant l'accès au logement des jeunes par une garantie morale de la part du CLLAJ, rassurante pour les bailleurs ;
- Mailler le territoire d'acteurs réalisant un AIO logement jeune ;
- Soutenir l'essaimage des

colocations et chambres chez l'habitant dans le parc social, solutions temporaires pour des jeunes en mobilité ;

- Intégrer les acteurs logement jeunes dans les instances de gouvernance territoriale des politiques de logement ;

- Travailler sur la fongibilité des statuts pour adapter les coûts liés au logement (loyer, charges etc.) en fonction de la situation du jeune habitant.

### L'UNCLLAJ au groupe de travail Autonomie et droits sociaux du COJ

L'objet de ce groupe de travail était d'identifier les dysfonctionnements concernant les ressources des jeunes : question des tranches d'âge, notamment pour le RSA, des ruptures familiales, avec son impact (ou non) sur l'impôt et les aides de la Caf, la prime d'activité, l'indemnité de Service Civique et la Garantie Jeune etc.

Les services du Premier Ministre ont ainsi annoncé une concertation interministérielle sur les questions de pauvreté famille-enfance-jeunesse (18-25 ans) : égalité des chances, lutte contre les exclusions, accompagnement et protection contre les "accidents de la vie"...

L'UNCLLAJ a également pointé la question des dépenses des jeunes dont le poids prépondérant des charges liées au logement.

## Réunion du CAU

L'UNCLLAJ a participé à plusieurs réunions du Collectif des Associations Unies, et à la conférence de presse organisée début septembre : il a exprimé son profond désaccord avec la logique d'économie sur les aides au logement, mais aussi la suppression des emplois aidés.

Le Collectif trouve les réflexions engagées par le gouvernement sur le Logement d'Abord encourageantes, mais regrette fortement la baisse des crédits pour le logement très social.

## Actu partenaires :

### Extraits de la lettre d'information de la DIHAL

#### “UN CHEZ-SOI D'ABORD” : VALIDATION DU CAHIER DES CHARGES NATIONAL

Le comité de suivi du dispositif ACT (appartements de coordination thérapeutique) “un chez-soi d'abord”, pérennisé et généralisé par le décret du 28 décembre 2016, s'est réuni le mardi 20 juin 2017 à Paris. Il a validé le cahier des charges national qui encadre les appels à projets que les Agences régionales de santé lanceront dès 2018 pour l'ouverture des futurs dispositifs. La Dihal travaille sur un guide d'implantation et de mise en œuvre proposant des exemples concrets issus des enseignements des 4 sites expérimentaux. Ce guide accompagnera le cahier des charges national.

[Consulter l'article complet en ligne](#)

#### NOUVELLE PUBLICATION : DE LA PRISON VERS LE LOGEMENT

Près de 12% des personnes sortant de détention n'ont pas de solution de logement ou d'hébergement ou bien des solutions précaires. Pour prévenir ces situations de rupture, la Dihal a été à l'initiative de la circulaire du 13 mai 2016 qui donne un cadre institutionnel aux relations entre les services pénitentiaires de probation et d'insertion (SPIP) et les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) en charge de l'hébergement d'urgence.

L'étude « Organiser la sortie de détention : de la prison au logement » vise à appuyer les territoires dans la mise en place des modalités d'organisation entre les services prévues par la circulaire.

[Consulter l'article complet en ligne](#)

Election des délégués Macif du 13 novembre au 10 décembre <https://jechoisis.macif.fr/>

**Élections 2017**  
MACIF

*Je vote*  
pour mes délégués  
du 13 novembre  
au 10 décembre.

À la Macif,  
c'est moi  
qui choisis

*et je choisis*  
mon programme  
d'actions mutualistes :

**Prévention**  
#stopauxcoupsdurs

**ou**

**Innovation**  
#capsurlefutur

Rendez-vous sur : [jechoisis.macif.fr](https://jechoisis.macif.fr/)

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES GARDIENS ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à caractère restreint. Entreprise Macif est le code des assurés. Siège social : 2-4, rue Paul de Tourny - 75002 Paris.

Mutuel Mutualité, mutuelle agréée par le Comité de la mutualité, adhérent à la Fédération Française Mutualité - 170 000 000 - Siège social : 12-14, rue de Valenciennes - 75013 Paris - Téléphone : 01 42 50 10 10

Imprimé par : le moulinier / Crédits photos : Bernard L'Herminier / Eyedea